



CTL du 15/12/2022

Monsieur le Président,

Lors du séminaire « contrôle fiscal » organisé par la DDFIP 34 le 29 novembre, vous avez rappelé le drame survenu lors d'un contrôle fiscal ; l'assassinat de notre collègue, chef de brigade, du Pas-de-Calais et le sort odieux fait à sa collègue vérificatrice. Sans vouloir instrumentaliser ce drame, **Solidaires Finances Publiques 34** vous demande d'identifier les risques et de mettre tout en œuvre pour que de tels actes ne se produisent pas dans notre département.

Suite à cet évènement tragique vous nous informez de la visite du préfet dans nos locaux le 16 décembre. A cette occasion nous vous demandons d'aborder la thématique d'échange de renseignements avec les services de police, notamment dans le cadre des interventions d'un vérificateur au domicile d'un contribuable.

A titre d'exemple, dans un contexte de risque avéré suite à une opposition à contrôle fiscal, les services de police de la commune concernée devraient être automatiquement informés du jour et de l'heure de l'intervention prévue du vérificateur pour être présent à proximité du domicile du contribuable.

Ainsi il pourrait être appliqué dans cette situation le principe de précaution pour la sécurité physique du vérificateur.

En complément de la thématique proposée plus haut, le risque pourrait être systématiquement appréhendé par une enquête au moment de la validation de la fiche de programmation.

Par ailleurs, lors de cette réunion, vous avez diffusé un diaporama soulignant la nécessité d'anticiper la prise de mesures conservatoires dans le cadre d'un contrôle fiscal externe. A ce sujet, un collègue vous a interpellé sur leurs conséquences, qui pourraient être vécus comme une mesure coercitive pour l'entreprise pouvant mettre en danger le vérificateur.

En conséquence, **Solidaires Finances Publiques 34** vous demande de notifier à l'ensemble des services concernés que de telles actions en recouvrement ne puissent être prises qu'à l'issue de la dernière intervention sur place des agents, en cohérence de vos propos tenus lors de ce séminaire.

La violence et les incivilités se vivent tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos locaux. Que ce soit les services d'accueils physiques ou téléphoniques, le service des huissiers ou encore le service de la BCR, ou tout service ayant un quelconque contact avec le contribuable, tout doit être mis en œuvre pour que soit assuré la sécurité des agents.

Plus généralement, **Solidaires Finances Publiques 34** exige que la sécurité des agents reste au centre des préoccupations de la **DDFIP 34**.